

La conversion et l'interface infinitif/impératif/nom dans la terminologie du micro-ordinateur

La formation terminologique emploie, entre autres, la conversion (dérivation impropre, hypostase) pour répondre aux besoins de dénomination et d'enrichissement lexical.

En principe, ce transfert transcategoriel aboutit, dans de nombreux cas, à l'adjectivation ou à la nominalisation.

Cette formation lexicale et terminologique révèle donc un mouvement entre les classes lexicales.

Dans la terminologie moderne du micro-ordinateur telle celle du texte intégral (continu, suivi) accompagnant le coffret du traitement de texte *Microsoft Word 6.0* (1994), ce mouvement provoque un affaiblissement de l'opposition infinitif/impératif/nom.

Cet affaiblissement permet, et en anglais et en français, la coalescence entre ces trois fonctions et ce type de formation est investi d'une capacité productrice bénéfique parce qu'économique.

Termes-clés : terminologie, conversion, dérivation, création lexicale, catégories grammaticales.

La morphologie des unités linguistiques telles qu'elles sont employées dans la langue technoscientifique nous offre l'occasion d'observer de nombreux phénomènes à la lumière des principes permettant de créer une variété d'éléments lexicaux. Les procédés que l'on observe mettent parfois à l'épreuve certains principes de création lexicale, une activité qui est souvent impétueuse sinon inattendue, d'où l'étiquette de créativité qu'on lui confère. Mais comme on le verra dans cette étude, il y a correspondance et concordance entre la langue usuelle et la terminologie selon les procédés employés; en fait, celle-ci s'enracine dans celle-là et lui sert de point de départ. Pour ce qui est de la conversion face aux catégories grammaticales que nous soulevons, il y a lieu d'examiner les effets réels et potentiels qui s'imposent.

La conversion décrit deux termes de forme semblable (et d'une origine étymologique commune) qui finissent par appartenir à deux classes lexicales différentes. Ce type de dérivation a pour synonymes l'hypostase et la dérivation impropre et même la *dérivation zéro* (en anglais *zero derivation*). Cette formation marquée par l'absence d'affixes et par le changement de catégorie grammaticale rend possibles des constructions complexes avec de grandes implications syntaxiques comme nous le constaterons dans des syntagmes lexicalisés. On peut critiquer ce mode, mais il fournit une grande souplesse et exploite le

concept d'économie qui fait qu'un nombre restreint d'éléments formateurs permettent la création de multiples constructions terminologisées.

En principe, ce transfert transcategoriel aboutit, dans de nombreux cas, à l'adjectivation ou à la nominalisation, la signification se limitant à un seul champ sémantique. Mais ce faisant, le processus dérivationnel implique une dynamique associative, paradigmatique.

Cette formation lexicale et terminologique révèle donc un mouvement entre les classes lexicales. Il faut faire mention du fait que cette formation, loin d'être exclusive à la terminologie, est un des procédés morphologiques en grammaire, à la fois en français et en anglais. Mais dans la terminologie moderne du micro-ordinateur, ce processus provoque un affaiblissement de l'opposition infinitif/impératif/nom, observation qui découle de la prépondérance des noms et d'autres formes nominalisées en terminologie et en terminographie. Cet affaiblissement permet en français et en anglais la coalescence entre ces trois fonctions, et ce type de formation est investi d'une capacité productrice bénéfique parce qu'économique. En revanche, certains estiment que cette formation risque de perturber la grammaire dérivationnelle.

En français technoscientifique, la création lexicale occupe une place importante et les procédés qui permettent la créativité restent encore à expliciter, compte tenu de leur rapport avec certains phénomènes

linguistiques et extra-linguistiques. Mais sans conteste, ces mécanismes s'effectuent conformément à une double équation dénomination/définition, dénomination/conceptualisation.

Nous nous proposons donc d'aborder l'interface de ces catégories grammaticales au sein de la terminologie française du micro-ordinateur (donc de la micro-informatique). Pour ce faire, on renvoie aux catégories ci-dessous.

1 Participe présent (Ppr) > Nom (N)

Ce qui suit constitue l'illustration du participe présent qui aboutit au nom: *courant* (ppr>n) *alternatif*, *courant flottant*, cas de double dérivation impropre où les deux éléments du syntagme lexicalisé révèlent la dérivation impropre par excellence ppr>n; ppr>adj. dans le fonctionnement syntaxique du deuxième élément; *courant porteur* (premier élément: ppr>n; deuxième élément: n>adj. postposé); un syntagme peut même se créer à partir de cette combinaison nominale pour donner: *courant porteur commun* produisant alors une formule de type n+adj.+adj. On peut citer aussi cet élément composé: *intrants-extrants* (ppr>n: formes substantivales formées à l'occasion de l'avènement des concepts qu'elles décrivent, à savoir les données qui entrent et qui sortent (*information*, *données* pp>nfpl) du système informatique. Les *intrants*, par un processus métonymique, ont également trait aux aspects du *matériel*: *clavier*, *souris*, *lecteur optique*, *unité d'entrée* (2^e élément: n<pp) tandis que les *extrants* désignent aussi *écran*, *imprimante* (nf<vb [ppr]+e), *sortie* (pp+e>nf) *sonore*, etc.

On voit donc que ces désinences des participes nous fournissent les

suffixes formateurs: -ant(e) et -é(e). Les formes dérivées impropres qui en résultent sont utiles pour former les syntagmes lexicalisés: *imprimante* (nf<ppr [adj]) dans *imprimante sans impact*, *imprimante à impact*, *imprimante à jeu électrostatiques*, *imprimante laser* (ou le second élément est d'abord emprunt et sigle lié, intégré et non épelé anglais jouant ici le rôle du déterminant dans un syntagme lexicalisé). Dans le *Guide de l'utilisateur Microsoft Word* (1994), dorénavant le *Guide*, notre source primaire, nous avons pu relever une quantité modeste d'exemples autonomes tels *Assistants*, *exposant*. Par ailleurs, nous avons trouvé ce procédé assez productif dans les créations syntagmatiques lexicalisées comme dans les cas suivants.

2 Ppr > Adjectif (Adj) (surtout dans les syntagmes lexicalisés)

Dans *marge flottante* (nf) on remarque que *flottante* (élément régisseur à l'intérieur d'un terme complexe) est d'abord participe présent transformé en adjectif, avec la marque du féminin par l'ajout de e qui assure la définition et la cohésion syntaxique du syntagme. Il en va de même des syntagmes *menu déroulant* et *barre d'outils flottante*. D'autres exemples sont: *statistiques parlantes*, *ce qui est très expressif* ou *qui se passe de commentaire*, cette qualité recherchée des données ou des entrées en général est un des *tests de facilité*; *option croissant/décroissant*, commande qui remplace parfois les formes infinitives impératives sous certains menus et dans certaines boîtes de dialogue. On retrouve également des syntagmes du type N+Prép+N+Ppr: *point d'insertion clignotant*. Pour ce qui est du manque d'accord ou de la rupture syntaxique et de l'emploi des majuscules initiales dans certains des exemples, nous

réserve nos commentaires jusqu'au passage sur les syntagmes lexicalisés.

3 Participe passé (Pp) > Nom (N)

Illustrons ce procédé par *accusé* (pp>n, comme dans *accusé de réception*), *données* qui figurent dans *base de données*, et *porteuse* comme dans *porteuse de données*, *modulation d'amplitude sans porteuse*, *modulation à porteuse inhibée*.

Il convient de signaler la présence de ce type de dérivation impropre dans notre source primaire, à savoir le *Guide*: le *souligné*, le *double souligné* (employé parfois comme descriptif de bouton), le *barré*, les *pointillés*, le *résumé* (qui peut englober les statistiques d'un document donné), les *coordonnées* (nfpl) et le *libellé*. Pour ce dernier exemple, le *Petit Robert* (1993:1277) indique que c'est un substantif dérivé de *libeller*, c'est-à-dire *rédiger dans les formes*. Il s'agit des termes dans lesquels un acte officiel est rédigé, comme par exemple dans l'emploi spécialisé le *libellé* d'un jugement. Ce n'est que par extension sémantique que nous arrivons à *libellé* d'une demande, d'une lettre. C'est dans cette optique que *libellé* est employé dans notre source primaire. On y trouve également: *saisie* comme dans, par exemple, *saisie de texte*, *de donnée*, *de dimensions*, *de glossaire*, etc., ce dernier étant synonyme de *entrée(s)* employé souvent en petites majuscules (*ENTRÉE*) pour indiquer le descriptif de la touche. Il y a des cas où ce mode permet des syntagmes du type *touche raccourci* où le deuxième élément est un participe passé (il peut être considéré comme régressif), et *mise à jour*, *mise en forme*.

4 Pp > Adj (composition et syntagmes lexicalisés)

4.1 N+Adj où l'adjectif déterminant est un participe passé

Ce procédé est productif et répond comme dans la langue usuelle au besoin de modification des noms qui constituent les éléments principaux du syntagme: *image incorporée*; *espaces réservés*; *listes hiérarchisées* (*ascendantes/descendantes*); *répertoire partagé*; *dossier partagé*; *paramètres définis ou prédéfinis*; *entrée prédéfinie*; *séparateur prédéfini*; *taille prédéfinie*; *ombrage prédéfini*; *bordures prédéfinies*; *plage définie*; *texte masqué*; *titre intégré*; *cellules référencées* (plutôt dérivé du nom *référence*); *cas désactivé*; *ancrage verrouillée*; *zone ombrée*; et expressions renversées telles *Word installation*; *fenêtre séparée*; *bordure hachurée*; *élément dessiné*; *ombre portée*; *document récupéré* (sauvegardé); *recherche poussée*; *polices intégrées*; *style intégré*; *texte justifié*, *texte non justifié* (*alignement de texte*); *marque déposée*; *double touches intégrées*. On relève ce procédé dans l'élément d'emprunt composé dans ce syntagme: *PostScript encapsulé*, marque déposée écrite avec des majuscules à l'initiale des mots constituants.

4.2 N+Adj où l'adjectif provient de la conversion du participe présent

Le cas des modificateurs à source participiale est très fréquent et comprend les participes présents: *liste déroulante* que l'on remarque dans *champ Liste déroulante*; *texte environnant*; *date courante*; *heure courante*; *titre courant*; *disque tournant*; *parenthèse fermante*, d'où

on peut s'attendre à *parenthèse ouvrante*; *lettres résultantes*. On rencontre moins fréquemment le format Adj+N: *gros titre*; *double interligne*.

L'adjectivation s'effectue bien sûr par le truchement du suffixe -able: *tirets insécables*, *espaces insécable*; *caractère non imprimable*, *zone non imprimable*, *polices dimensionnables*; *ordinateur portable* devant *ordinateur portatif*.

5 N1+N2

Cette construction syntagmatique entraîne l'imprévisibilité parce qu'il est parfois difficile d'établir les rapports hiérarchiques et sémantiques entre N1 et N2 comme on le remarque dans les termes composés tandem. On essaie de déterminer les régissants et les régisseurs mais le rapport de subordination peut aller dans les deux sens. Citons par exemple *carte son* qui ne devient clair qu'après l'insertion du joncteur «de» dont la chute est à la base de l'ambiguïté ressentie; *raccourci clavier*; *dossier système*; *fichier texte* et *fichiers texte* dont le modificateur reste invariable, soulignant ainsi sa nature nominale et sa conversion incomplète; *alimentation papier* par le truchement du *bac*; *documents maîtres*; *configuration système*; *pilotes écran* (deuxièmes éléments invariables); *paramètres clavier sans accord du pluriel pour N2*; *service clientèle*; *logiciel système*; *espace disque*; *lecteur réseau*; *trait connecteur* (N2 passerait facilement pour adjectif comme dans *dispositif convertisseur*); *version écran*; *fichier source*; *longueur page*; *champs Texte* parfois sans T majuscule; *Insertion Champ*; *type quadrillage* (formulaire); *formule politesse*; *Initiales auteur*; *style journal*; *mots clés* (parfois composé *mots-clés*); *conventions clavier*; *Assistant Lettre*

(lettres initiales majuscules); *touche RETOUR*; *touche ENTREE*; *service clients*; *lettre type*.

Cette variante de dérivation impropre figure dans des syntagmes lexicalisés parfois complexes. Nous citerons ici des exemples peu complexes, réservant les plus complexes pour la rubrique des créations syntagmatiques: *vice caché*; *système indéterminé*; *paramètres définis ou prédéfinis*; *barres d'outils intégrées* (*ancrées, empilées*); *dossier partagé*; *répertoire partagé*; *système d'aide étendue*; *listes hiérarchisées*; *espaces réservés*. Dans ces exemples, le terme en gros, c'est-à-dire l'ensemble de la désignation, est un nom et on y remarque une prépondérance du genre masculin. Le genre du déterminant dépend de l'élément régissant du syntagme. D'autres termes syntagmatisés semblables sont: *papier carboné* (nm), *commande imbriquée* (nf), *tube ombré*, *réseau décentralisé*, *ordinateur jumelés*. On voit facilement pourquoi Darmesteter (1877: 41) qualifiait d'une manière assez simple ces formations comme celles «[...] qui ne recour[ent] pas à des suffixes». Cette nominalisation semble très commode et productive en informatique sans grands retentissements sur la nominalisation des syntagmes lexicalisés qui contiennent ces adjectifs. Les éléments en deuxième position jouant le rôle de déterminant suivent le nombre et le genre des éléments surtout nominaux qui précèdent. Le genre des syntagmes prépositionnels s'établit à partir du caractère du premier élément.

6 Adj > N

Un exemple ici est *utilitaire* (adj)>*utilitaire* (n) ce dernier étant un dispositif qui, selon le cas, permet de réaliser une opération. Ainsi, on peut avoir un *utilitaire* qui permet

d'imprimer des étiquettes facilement et rapidement. Le passage de la forme adjectivale à la forme nominale révèle l'homographie comme dans le cas des noms suivants par rapport à la catégorie grammaticale dont ils sont issus: le *périphérique* ; le *graphique* ; le *gras* ; l'*italique*.

7 N > Adj (syntagmes lexicalisés)

Nous avons vu précédemment les noms postposés jouant le rôle d'adjectifs dans la partie sur la formation par composition lorsqu'on analysait les termes formés de deux ou plusieurs noms à la fois. On y remarquera la valeur adjectivale du nom postposé modificateur dans son rôle de complément de nom à l'intérieur des syntagmes terminologisés. Leur conversion de la catégorie nominale à la classe adjectivale dans leur fonctionnement syntaxique facilite la création de bon nombre de termes importants en terminologie de l'informatique. Dans ce cas, on pourrait parler de la composition ou de la syntagmatisation (s'il s'agit d'un syntagme) par dérivation impropre. La liste d'exemples que nous fournirons permettra de vérifier cette observation: *tabulation arrière* (n1+n2 où n2 = déterminant (adj, adv), *système anticopie* (on notera le caractère invariable de ce n2 dans son rôle d'adjectif malgré sa terminaison), *ingénieur programmeur*, *ingénieur logiciel*, *langage auteur*, *logiciel auteur*. Le Guide nous fournit parmi d'autres exemples: *fichiers texte* ; *conventions clavier* où n2 ne s'accorde pas avec n1 du point de vue syntaxique; *Assistant Lettre* où n1 et n2 ont une lettre majuscule à l'initiale; *mode Refrappe* où n2 a une lettre initiale majuscule; *style journal* ; *écran Word* où n2 = emprunt à l'anglais commençant par une lettre majuscule (marque

déposée); *Mots clés* où il y a accord entre les deux éléments; *fenêtre Word*: 2^e élément = emprunt, le 1^{er} élément représente un emploi métaphorique faisant appel à son équivalent anglais; *Police TrueType*: syntagme où le 1^{er} élément français se combine avec n2, élément d'emprunt composé postposé modificateur; *document Word*; *programme d'installation Word*; *documents maîtres*; *émulation de terminal ANSI*, *Windows NT* dont les sigles empruntés et n'ayant pas d'équivalents français dans le texte fonctionnent en tant que modificateur (rôle adjectival). Cette formation rentrerait plutôt dans la catégorie de la syntagmatisation des formants; c'est un des procédés qui permettent de contourner le besoin de créer de nouveaux éléments d'emprunt, sigles ou termes isolés, malgré l'apparence d'hybridation souvent critiquée dans les cas d'emprunt de souche anglaise. Dans la terminologie du traitement de texte qui nous préoccupe, cet emploi est privilégié à cause du souci de garder les noms déposés de plusieurs programmes appartenant au coffret, y compris les programmes supplémentaires indispensables.

8 Infinitif

• Infinitif (Inf) > Impératif (Imp)

Un autre cas frappant de dérivation impropre s'apparente (peut-être par analogie) à l'usage en sémiotique contemporaine qui recherche la sémantisme pur par son exploitation des dérivations non suffixées en suivant la formule Inf>N. C'est le cas de l'infinitif nominalisé (à source verbale infinitive) du type *l'avoir*, *le faire*, *le paraître*, *le valoir*, *le vouloir*, *le devenir*, *le pouvoir-faire*, *le savoir-faire*, *le savoir-connaître*, *le faire-connaître*, etc. Pour ce qui est de notre dépouillement, nous avons relevé les exemples qui suivent dans un texte

suivi (Armand et Bonneau: 1994) conçu d'un point de vue pédagogique et destiné à démystifier et à rendre plus accessible l'apprentissage des principaux systèmes d'exploitation et d'application ainsi que certains logiciels de traitement de texte les plus employés. Les exemples ci-dessous révèlent la transformation de l'infinitif en impératif, dérivation que l'on remarque d'ailleurs dans la langue usuelle: *Personnaliser*, *Rechercher*, *Remplacer*, *Sélectionner*, *Enregistrer sous*, *Insérer*, *Définir*, *Verrouiller*, *Déverrouiller*, *Fermer*, *Centrer Page*, *Désactiver*, *Annuler*, *Créer*.

On note dans ces infinitifs devenus impératifs que les lettres initiales sont toutes en majuscule. Ces mots de commande se trouvent dans différents menus et sont faciles à comprendre; la sémantisation de l'infinitif n'entraîne aucune complexité dans le maniement de la terminologie telle que l'emploie Armand et Bonneau. L'utilisateur non spécialiste qui cherche à apprendre cette terminologie et qui s'initie au fonctionnement de l'ordinateur ne ressent pas de grands ennuis à cet égard. Cet emploi confirme encore une fois que toute terminologie, surtout celle qui nous intéresse en l'occurrence, puise dans la langue usuelle.

À la différence de l'impératif que l'on trouve à l'intérieur du texte suivi de notre source de corpus primaire, l'impératif qui signale les commandes accessibles par le truchement des boutons ou par les options de commandes marquées sur les boutons dans les boîtes de dialogue et sur les boutons des barres d'outils, fonctionnant comme l'équivalent graphique d'un menu (qui regroupe en principe ces commandes ou options), se manifeste par le biais de l'infinitif. Cette forme infinitive est favorisée grâce à la neutralité par rapport au sujet visé. Autrement dit,

l'infinitif ne renvoie à aucun pronom personnel.

À partir du *Guide* (1994) nous citerons les exemples en fonction des catégories suivantes.

- Tout d'abord, des formes infinitives simples pour signaler essentiellement des commandes: *Fermer*; *Enregistrer*; *Imprimer*; *Quitter* sous le menu *Fichier*. Sous *outils de vérification* nous relevons par exemple *Ignorer*; *Suggérer*; *Annuler*; *Ajouter*; *Supprimer*; *Modifier*; *Restaurer*, *Expliquer*, etc. Pour le lancement du programme, *Lancer*, *Exécuter*. Pour l'édition du document, *Rechercher*; *Remplacer*; *Atteindre*; *Couper*; *Coller*; *Copier*; *Couper-Coller*.
- La formule Inf+Prép nous donne les formes suivantes: *Enregistrer Sous* sous *Fichier*; *Remplacer par*.
- Pour la combinaison Inf+Pronom: *Accepter tout*; *Rejeter tout*; *Remplacer tout*; *Enregistrer tout*; *Sélectionner tout*.
- Pour la séquence Inf+Adv, on trouve *Ignorer toujours*; *Remplacer partout* lors de la vérification de document.
- Pour l'ordre Inf+N: *Ajouter les mots*; *Marquer les corrections*; *Fusionner réunions*; *Comparer version*; *Coller lignes*; *Supprimer lignes*; *Fermer un menu*; *Reproduire la mise en forme*.
- Avec un peu d'expansion, on a le format Inf+Inf+N: *Faire apparaître les corrections à l'écran* (ou à l'impression) une forme de construction périphrastique suivie d'un nom et rendu en anglais par *Format Painter*.
- Pour la catégorie Inf+LocPrép, nous avons *Remplacer en cours de frappe*.
- En dernier lieu, pour Adv+Inf, il y a *Toujours Substituer*.

Les catégories ci-dessus indiquent la souplesse et l'économie de cette forme de dérivation neutre. Puisque l'infinitif ici remplace facilement l'impératif, comme c'est d'ailleurs le cas dans la langue commune, nous craignons que la critique de cette formation lexicale ne soit plus nécessaire. Ce mode de dérivation impropre nous rappelle les mots anglais des mêmes commandes

comme *print*, *copy*, *save*, *replace*, etc., où la morphologie des mots, du moins la graphie, ne montre aucune différence entre l'infinitif et l'impératif. On voit donc que les verbes peuvent être directement nominalisés ou adjectivés puis nominalisés; ils figurent dans les syntagmes complexes lexicalisés où les éléments qui changent ainsi de catégorie grammaticale remplissent la fonction déterminative dans l'agencement syntaxique. Ce fonctionnement syntaxique est important car on voit à la place des déterminants les verbes et noms qui fonctionnent en position postposée comme le feraient les éléments de type proprement adjectifs.

9 Conclusion

Devant ces constatations, on relèvera que Arrivé *et al.* (1986: 334) voient l'infinitif comme «une forme du verbe ayant la particularité de ne connaître de marques ni de personnes, ni de nombre, ni de temps». Certains traits morphologiques confèrent à l'infinitif sa forme verbale. Il est également susceptible, du point de vue syntaxique, d'assumer toutes les fonctions du nom. Il est capable de fonctionner comme l'équivalent d'un impératif dans l'expression de l'ordre, de transmettre une consigne ou une interdiction. Pour Riegel *et al.* (1994: 407), le caractère injonctif ou impératif est associé à la gamme des actes directifs où le locuteur veut obtenir un certain comportement de son interlocuteur. Nous signalerons à ce stade que dans la terminologie française de l'informatique et selon l'optique qui sous-tend la conception de cette interrogation, la présence du locuteur est presque toujours latente. Le locuteur maintient une distance entre lui-même et l'usager du système. S'il y a proximité, c'est

essentiellement entre le système informatique et celui qui s'en sert, élément qui est mis en relief à travers la serviabilité et la convivialité recherchées par les utilisateurs des dispositifs informatiques. Poursuivant leur réflexion, Riegel *et al.* (408) ajoutent que l'impératif est «doublement lacunaire» car il est limité à des personnes, et il est restreint au groupe verbal sans groupe nominal sujet exprimé. Par ailleurs, l'infinitif (251; 334) est considéré comme la forme nominale du verbe. C'est là où réside son attrait en terminologie de l'informatique surtout dans la mesure où on a besoin d'établir une communication ou un dialogue virtuel entre l'utilisateur et le système informatique.

Comment cet emploi de l'infinitif entrerait-il dans les dictionnaires techniques spécialisés traitant de l'informatique, par exemple? Son absence, ou son exclusion, si on lui a refusé une considération terminographique (on peut noter que les formes verbales existent dans les dictionnaires généraux de langue), est-elle attribuable à sa marque d'ambiguïté? Quoi qu'il en soit, on ne peut pas nier que l'infinitif peut être employé à la place de l'impératif pour exprimer un ordre, un conseil avec la particularité graphique de lettres initiales capitales.

Au point de vue de la communication, la conversion nous rappelle les six fonctions de Jakobson (1963: 213-218; cf. Kocourek 1991: 58) en particulier la fonction conative (injonctive, appellative). L'utilisateur (ici le récepteur, le lecteur ou le destinataire) se servant du micro-ordinateur est appelé, même en l'absence apparente de l'émetteur, à exécuter des opérations pertinentes. Ce qui frappe est que l'interaction qui s'effectue entre le système informatique s'établit non à l'aide de l'impératif, mais grâce à l'infinitif.

Malgré les insuffisances apparentes, après la création de ces éléments, il incombe au linguiste/terminologue d'élaborer, d'élucider le processus de création lexicale et d'établir l'interface entre les catégorisations grammaticales face aux servitudes de la grammaire de la langue concernée et de démontrer l'étendue de l'emploi en question. Jusqu'ici, les aspects portant sur les éléments verbaux ont reçu peu d'attention, au profit des nominalisations.

Il nous semble qu'il s'agit d'un emprunt sémantique intralinguistique utile pour la terminologie de l'informatique usitée ces jours-ci par un effectif considérable de personnes, d'où le concept de la sociabilisation de l'informatique. Si nous croyons à la notion que le français préfère dénommer les concepts plutôt que de les décrire, nous comprendrons pourquoi la terminologie française en général tend à s'emparer de toute ressource disponible y compris des anglicismes, malgré les mesures extralinguistiques mises en place pour endiguer les éléments inhabituels et étrangers. Il est également évident qu'il faut manier et travailler toute la gamme sémiotique d'une langue pour atteindre sa capacité dénommatrice et formatrice potentielle. Sinon, on finit par croire à son insuffisance et à son incapacité face aux nouveaux concepts, surtout des concepts technoscientifiques qui exigent une connaissance de pointe abstraite et exacte.

Emmanuel Aito,
Département de français,
Université de Regina,
Regina,
Saskatchewan,
Canada.

Bibliographie

St-Pierre (A.), Bonneau (A.), 1994: *La maîtrise du micro-ordinateur*, Boucherville, Éditions Vermette Inc.

Arrivé (M.) et al. 1986: *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

Darmesteter (A.), 1877: *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la règlent*, Paris, Vieweg (Genève, Slatkine Reprints, 1972).

Kocourek (R.), 1991, *La langue française de la technique et de la science*, 2^e éd., Wiesbaden, Brandstetter.

Microsoft Corporation, 1994, *Quick Results: Microsoft Word 6.0*, USA, Microsoft.

Microsoft Corporation, 1994, *User's Guide: Microsoft Word 6.0*, USA, Microsoft.

Microsoft Corporation, 1994, *Aperçu: Microsoft Word 6.0*, Ireland, Microsoft.

Microsoft Corporation, 1994, *Guide de l'utilisateur Microsoft Word 6.0*, USA, Microsoft.

Petit Robert, 1993, Rey-Debove J. et Rey Alain, dir., Paris, Le Robert.

Rieget (M.) et al., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.